

### *Les crédits*

espèces qu'on peut attribuer directement à l'intervention de l'homme: la pêche.

Une partie du débat a déjà porté sur la question de savoir si cette situation se retrouve uniquement en haute mer ou aussi le long des côtes. Et je peux vous dire que, lors de mes visites aux Îles-de-la-Madeleine, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve, il a été très intéressant de voir tôt le matin les bateaux de pêche rentrer au port, leurs cales pleines de poisson, en sachant qu'ils avaient pu utiliser beaucoup de matériel très scientifique pour repérer le poisson et l'attraper à l'aide de radars, de sonars et autre équipement.

Il ne faut pas croire que c'est un sport ou une chasse. C'est une activité très scientifique que de capturer commercialement des stocks de poisson, et toute une économie en dépend.

Mais cela fait réfléchir de voir combien la technologie a été perfectionnée pour attraper le poisson. Ce processus s'est poursuivi, sur la côte et plus au large, à tel point que nous faisons face maintenant à ce genre de crise dans les pêches de l'Atlantique.

J'ai écouté le ministre exprimer son opinion, entre autres, sur la nécessité d'obtenir un consensus sur la question et d'instaurer des méthodes de coopération multilatérales. Il a énuméré un grand nombre de mesures qui ont été prises.

La semaine dernière, une autre question m'est venue à l'esprit, du moins quand je me suis entretenu avec cinq membres du Parlement européen qui étaient venus au Canada justement pour étudier la question de nos pêches de la côte est. L'un des membres conservateurs, en fait originaire du Royaume-Uni, Bryan Cassidy, m'a demandé pourquoi le Canada n'avait jamais saisi de cette question la Cour internationale de justice. Je n'ai rien trouvé à répondre. Je voudrais soulever ici cette question, posée par l'un de nos collègues du Parlement européen à mes collègues ici au Canada, je voudrais vraiment poser cette question.

Nous savons que les quotas de l'OPANO ont été établis avec soin. Nous savons aussi que plusieurs pays européens, membres de la Communauté européenne, ont dépassé ces quotas. Nous avons entendu le ministre parler lui-même ce matin de l'Espagne et du Portugal qui, non seulement dépassent les quotas autorisés, mais se servent aussi de filets à mailles beaucoup plus petites qu'ils n'ont pas légalement le droit d'utiliser, ainsi que d'autres faits qui ont été prouvés.

La question est donc de savoir quand il y a une violation manifeste de règles internationales acceptées et

d'accords légaux concernant la taille des filets et d'autres points, pourquoi le gouvernement du Canada, dans le cadre de ses efforts, n'a pas saisi de cette question la Cour internationale de justice. À mon avis, c'est une question que nous devons examiner plus attentivement ici au Parlement.

Je devrais aussi signaler aux autres parlementaires ici présents que, dans cette discussion que j'ai eue avec les parlementaires européens, plusieurs d'entre eux ignoraient, chose étrange, les efforts de lobbying déployés par le gouvernement du Canada pour soulever cette question de la surpêche. Par exemple, M. Henry McCubbin, d'Écosse, député travailliste et membre du comité des pêches du Parlement européen, a fait observer que personne ne l'avait saisi du problème de la surpêche au nom du Canada.

C'est un fait important à noter parce qu'il nous oblige à rajuster notre tir en décidant des efforts à déployer pour attirer l'attention des Européens sur le problème de la surpêche, tant en suivant la voie officielle qu'en cultivant les rapports entre partis, voire à réévaluer la nécessité de redoubler d'efforts à cette fin. Un certain nombre de ces parlementaires songeaient à présenter à leur retour au Parlement européen une résolution portant sur la surpêche et le dépassement des quotas par l'Espagne et le Portugal. Les choses vont donc bouger là-bas, grâce à l'intervention de parlementaires européens conscients qui se sont renseignés sur la pêche à la morue. J'estime qu'il importe que le Canada fournisse ces renseignements de façon à ce qu'ils aient un maximum d'efficacité.

Le ministre et plusieurs députés, dont celle de Saanich, en Colombie-Britannique, ont mentionné les phoques et le fait qu'ils contribuent à l'épuisement des stocks de morue. Le ministre a dit qu'il faut se rappeler que des considérations, telles que la population de phoques et leur consommation de poisson, ne sont qu'accessoires. Je suis d'accord avec lui.

J'ai ici un exemplaire du rapport Malouf. Il s'agit d'une autre commission royale d'enquête parmi les innombrables que nous avons eues au Canada. Elles coûtent très cher ces temps-ci, à ce qu'on dit. On parle de dépenses de l'ordre de 20 à 25 millions de dollars dans le cas de la commission sur la loi électorale et dans celui de la commission sur les techniques de reproduction. Je crois comprendre que l'enquête de la commission Malouf, qui remonte à 1986, avait coûté près de 23 millions de dollars. Le plus étonnant, à mon sens, c'est que ce volumineux rapport en trois volumes sur les phoques et la chasse au phoque au Canada ne soit pas mieux connu du public.